

## Communiqué de presse

**Objet : Journée Mondiale de Sensibilisation au SAF (Syndrome d'Alcoolisation Fœtale), Avignon, le 10 septembre 2019**

Toute consommation d'alcool, régulière ou ponctuelle, pendant la grossesse est susceptible de présenter un risque pour le fœtus pouvant entraîner des malformations, un retard de croissance et des atteintes du système nerveux central, de façon irréversible.

Les impacts de ces consommations sur le développement du fœtus et de l'enfant sont appelés SAF (Syndrome d'alcoolisation fœtale) et TCAF (Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale).

La recommandation médicale « zéro alcool pendant toute la grossesse » privilégie donc le principe de précaution car à ce jour, il est impossible de démontrer l'existence d'une dose seuil en dessous de laquelle les risques seraient nuls. D'autant que de façon concomitante, il existe une grande variabilité individuelle de sensibilité à l'alcool des femmes enceintes et des fœtus.

Toutes les femmes consommant de l'alcool, même occasionnellement, sont concernées et non pas seulement les femmes dépendantes à l'alcool. Des alcoolisations prénatales modérées peuvent induire des troubles neuro-développementaux qui handicaperont l'enfant, puis l'adulte qu'il deviendra, tout au long de sa vie.

En France, le SAF est la première cause de handicap mental non génétique et d'inadaptation sociale. Les formes incomplètes du SAF, les TCAF (Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale), selon les études internationales, sont 10 fois plus fréquentes.

En France, il y aurait 8 000 nouveaux cas de TCAF chaque année et plus de 600 000 personnes seraient porteuses d'un TCAF, le plus souvent sans le savoir, car non diagnostiquées. Ces chiffres sont à prendre avec précaution du fait de la sous-estimation de la consommation d'alcool et du diagnostic.

En Vaucluse, un Comité de Pilotage a été mis en place en février dernier, à l'initiative de l'association « Vivre avec le SAF » et du CODES 84, dans l'objectif d'améliorer le repérage, le suivi et la prise en charge des personnes à risque de développer des troubles liés à une exposition anténatale à l'alcool. Cette instance regroupe des professionnels de divers horizons (Centre Hospitalier d'Avignon, de Montfavet et de Carpentras, la CPAM, le Conseil Départemental, les sages-femmes libérales, les acteurs de l'addictologie...).

A l'occasion de la Journée Mondiale de Sensibilisation au Syndrome d'Alcoolisation Fœtale, l'association « Vivre avec le SAF » et l'ANPAA 84 proposent un stand d'informations et d'échanges pour tout public, dans le hall principal du Centre Hospitalier d'Avignon, le mardi 10 septembre 2019, de 10h à 14h.

### Contacts

Vivre avec le SAF : Catherine METELSKI – 06 34 12 12 87

ANPAA 84 : Stéphanie VASSAS - 04 90 13 37 50